N°17 NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2023

DÉPARTEMENT DE MAYOTTE

www.mayotte.fr

La voix du Département

Magazine d'information du Conseil départemental



POUR UNE NOUVELLE ÈRE MAHORAISE :

SPORT, ÉCONOMIE ET NUMÉRIQUE

P. 4 Jeux des îles de l'océan Indien 2023 ▪ P. 5 Réaménagement des gares maritimes ▪ P. 8 Assises de l'industrie

LE SALON DU LIVRE DE MAYOTTE



Le Salon du Livre de Mayotte (SALIMA) a été organisé les 1er et 2 décembre 2023, Place de la République, à Mamoudzou. L'ouverture de cet événement très attendu s'est déroulée en présence de la 4e vice-présidente chargée des Sports, de la Culture et de la Jeunesse, Zouhourya Mouayad Ben, et du conseiller départemental El-Anrif Hassani. Le SALIMA est une manifestation littéraire du Département de Mayotte, consacrée au livre et à l'écrit. Il s'agit d'un moment d'échanges et de rencontres entre la population et les acteurs du livre. ***« Le Salon du Livre de Mayotte relève le défi jamais gagné à l'avance d'offrir en partage le goût de la lecture au grand public, et aux jeunes en particulier »***, souligne la vice-présidente. Pour le Conseil départemental, cette 3e édition s'est inscrite dans la continuité de son soutien à la littérature mahoraise, et à la valorisation de ses écrivains. Le SALIMA a permis à 31 auteurs (dont 6 autrices) de présenter leurs ouvrages. Ces écrivains ne vivent, pour la plupart, pas exclusivement de leur plume. Pour beaucoup, ils sont enseignants ou agents administratifs, et parviennent à concilier cette vie professionnelle avec l'écriture. Sur ces 2 jours, le SALIMA a accueilli un public nombreux et enthousiaste, de tous âges et de tous horizons.

VISITE MINISTÉRIELLE DE ÉLISABETH BORNE À MAYOTTE



La 1ère ministre, Élisabeth Borne, accompagnée du ministre délégué aux Outre-mer, Philippe Vigier, et du ministre de la Santé, Aurélien Rousseau, s'est rendue à Mayotte, le 8 décembre dernier. Au cours de leur visite, ils ont été accueillis à l'Hôtel du Département.
Le temps fort de cette visite s'est déroulé au sein de l'hémicycle Younoussa Bamana. L'objet de ce rassemblement était avant tout la signature d'une convention cadre entre l'État et le Département, un contrat engageant plusieurs centaines de millions d'euros jusqu'en 2027, pour accompagner la collectivité à retrouver une santé financière saine dans la durée.

Devant l'assemblée, le président Ben Issa Ousséni a tenu à rappeler sa fierté de recevoir nos ministres, ajoutant toutefois s'exprimer ***« avec le cœur lourd » : « Notre actualité est délétère. Chaque jour, les voyous qui sévissent sur ce territoire franchissent des limites qui dépassent tout entendement. […] Nous saluons les efforts des forces de l'ordre mais nous voyons toutes les limites de l'exercice »*** a-t-il ajouté.
En cette période très trouble, le président a insisté sur les attentes des Mahoraises et Mahorais : des actes forts et une réelle protection de la part de la République française, le formulant en ces termes : ***« Aidez-nous à sortir de cette spirale infernale définitivement ».***
Lors de son intervention, la 1ère ministre a annoncé plusieurs mesures pour améliorer la situation à Mayotte. Parmi elles : la création d'une 2e usine de dessalement et la construction d'une 3e retenue collinaire ; la création d'une opération d'intérêt national, en 2024, sur les communes de Mamoudzou, de Koungou et de Dembéni, concernant l'habitat insalubre ; un soutien de 50 millions d'euros, dès ce mois de décembre, et 100 millions d'euros, en 2024, en direction de l'aide sociale à l'enfance, de la protection maternelle et infantile et du transport scolaire ; un investissement de 500 millions d'euros pour la santé et le secteur médico-social dans le Département.
À noter également qu'à partir du 1er janvier 2024, la complémentaire santé solidaire sera applicable à Mayotte et bénéficiera à 30 000 personnes supplémentaires.
La visite de la 1ère ministre s'est poursuivie au Lycée de Tsararano, sur la problématique du transport scolaire à Mayotte.



MAYOTTE, UN TERRITOIRE EN DEVENIR

Pour cette parution de la « Voix/e de Mayotte », qui clôt l'année 2023, nous proposons une rétrospective sur les événements et moments marquants des mois écoulés.

Or, dans ce retour en images et en actualité, il ressort un constat sans équivoque : Mayotte se meut, avance et évolue, avec le sport, où elle voit émerger de jeunes talents ; avec des travaux structurants, à l'instar de ceux entamés sur les gares maritimes ; avec des réflexions communes, que ce soit sur l'avenir socioéconomique et éducatif du territoire ou sur les avancées numériques de ce dernier.

Les mouvements sont là, qu'ils soient physiques ou intellectuels. Ils signifient que le territoire participe et contribue intensément à son développement, et le Conseil départemental fait partie de ses plus fervents défenseurs.

Mayotte brille de mille feux : avec la danse traditionnelle du mbiwi, elle accède à la reconnaissance nationale, en raison d'un aspect de son patrimoine culturel immatériel.
Mayotte fait entendre sa voix, avec le poids de ses acteurs politiques et économiques locaux. Une nouvelle ère commence et promet de changer le visage du territoire.

Ben Issa Ousseni
Président du Conseil départemental de Mayotte



::MAYOTTE À LA CONFÉRENCE DES RÉGIONS ULTRAPÉRIPHÉRIQUES::

Les 8 et 9 novembre 2023, la XXVIII[ème] Conférence des Présidents des Régions Ultrapériphériques (CPRUP) s'est tenue à Santa Cruz de Tenerife, aux Iles Canaries (Espagne), sous la présidence de Fernando Clavijo Batlle, président du Gouvernement des Iles Canaries. Cet événement marquait la fin de la présidence canarienne de la CPRUP, laissant la place à la présidence tournante de la région française de La Réunion, pour la période 2023-2024. La 5[e] vice-présidente du Conseil départemental de Mayotte, chargée des finances et des affaires européennes, Zamimou Ahamadi, a eu l'honneur de représenter notre île lors de cette conférence ; l'occasion d'échanger avec les autres territoires, de créer des liens, mais surtout de partager les défis auxquels Mayotte est confrontée.
Après la CPRUP, les dossiers de Mayotte ont continué à être défendus à l'étranger par la 5[e] vice-présidente. Les 13 et 14 novembre, cette dernière a également pris part à la Conférence de l'économie sociale et solidaire (ESS), à Donostia-San Sebastian, toujours en Espagne.



::EXPOSITION « GARDIENNES DE LA MÉMOIRE »::

L'artiste Julia Maria Lopez, en collaboration avec la Fédération des Associations Artisanales et Agricoles de Boueni (FAAAB), a organisé une exposition, le 8 novembre 2023, sur le thème des « Gardiennes de la mémoire. » L'événement s'est déroulé, Place de la République, à Mamoudzou, en présence de la 4e vice-présidente du Conseil départemental chargée des sports, de la culture et de la jeunesse, Zouhourya Mouayad Ben.
Cette exposition explorait les relations entre pouvoir d'agir, tissus et mémoire du territoire, en s'appuyant sur le savoir-faire traditionnel des femmes mahoraises, gardiennes d'une mémoire ancestrale.



::6[E] ÉDITION DU CONCOURS « LES VOIX DES OUTRE-MER »::

La finale territoriale du concours « Les Voix des Outre-mer » s'est déroulée le 18 novembre 2023, sur le parvis du cinéma Alpa Joe. Les lauréats, qui représenteront Mayotte pour la grande finale nationale à l'Opéra de Paris, le samedi 23 février 2024, sont BUREL YVANNA et BOUN COLO.

Participation de Mayotte aux Jeux des îles de l'océan Indien 2023



Mayotte a eu l'occasion de prendre part au plus grand événement sportif de la région : la 11e édition des Jeux des Iles de l'océan Indien (JIOI), à Madagascar, du 25 août au 3 septembre 2023. Les compétitions ont été organisées à Tananarive, sur divers sites, comme le fameux stade Barea, le palais des sports Mahamasina, le complexe sportif et de loisirs de Vontovorona, le Elgeco Plus Stadium, pour ne citer que ceux-là.

La délégation mahoraise y concourait dans les disciplines suivantes : athlétisme, badminton, basket-ball, cyclisme, haltérophilie, handball, football, judo, karaté, kick-boxing, pétanque, rugby, taekwondo, tennis, tennis de table. Elle était accompagnée par des élus du Conseil départemental : la 4e vice-présidente en charge des sports, de la culture et de la jeunesse, Zouhourya Mouayad Ben, et les conseillers départementaux, Echati Issa et El-Anrif Hassani.

L'événement des JIOI, très dense en termes de compétitions, fut également riche en émotions. Les sportifs mahorais ont donné leur maximum face à l'adversité. Ils sont retournés au pays avec un tableau de 42 médailles, dont 3 en or, 13 en argent et 26 en bronze. On compte aussi 4 médailles d'or décernées à nos arbitres ayant officié une finale.





« ***L'objectif de dépasser les 16 médailles obtenues à Maurice, en 2019, a été atteint*** », rappelait avec satisfaction Zouhourya Mouayad Ben, dans les Jardins de l'Hôtel du Département, lors de la cérémonie de remise de primes aux athlètes de ces JIOI, le samedi 9 septembre 2023. À cette occasion, 149 primes ont été distribuées, en présence du président de l'Office départemental du sport, El-Anrif Hassani, des élus départementaux Nadjayedine Sidi, Zaounaki Saindou, Laïni Abdallah Boina Moeva et Daniel Zaïdani, ainsi que du président du CROS et de l'adjoint au maire de Mamoudou, pour un montant total de 57 000 euros.■

Réaménagement des gares maritimes à Dzaoudzi



Le Conseil départemental s'engage pour le réaménagement du territoire. Depuis le 18 septembre 2023, et pour une durée d'une année, des travaux de réhabilitation des infrastructures maritimes ont lieu à Dzaoudzi, au niveau des quais Ballou et Issoufali, ainsi que du terre-plein.

Ces travaux d'aménagement incluent :

- la démolition complète de la rampe et la dépose des enrochements ;
- la reprise de la forme (élargissement de la rampe, profil en long compatible avec les navires de nouvelles générations) et de la structure de la rampe (terrassement, apport de matériaux granulaires) ;
- la réalisation d'un revêtement en béton armé ;
- la reprise des enrochements et des protections des berges ;
- la création d'une sortie pour les piétons ;
- l'aménagement d'une aire de stockage des véhicules avant embarcation (environ 80 véhicules stockés) ;
- l'amélioration de la zone d'attente des taxis permettant de fluidifier les entrées et sorties des véhicules ;
- et l'amélioration de l'arrêt de bus scolaire (plus grande et mieux sécurisée).

Ils sont prévus pour une durée de 12 mois, la moitié de ce temps étant consacrée au Quai Ballou, l'autre moitié, à l'aménagement du quai Issoufali. Ils se font de nuit, à hauteur du terre-plein et des quais, lors des marées basses. Le parking Issoufali sera fermé au cours de la seconde période annoncée.

Le Département finance l'intégralité du projet, pour un coût total de 8 957 956 euros, soit : 4 870 110 euros pour la réhabilitation des rampes, et 4 087 846 euros pour les aménagements terrestres.

Afin de faciliter la circulation des usagers de la barge, qui se garent sur le parking, un système de navette gratuite a été mis en place pour diminuer les flux de véhicules à Dzaoudzi. Pour pouvoir bénéficier de ces moyens de transports, des fiches de demande de carte peuvent être récupérées et déposées aux points suivants :

- Transport Salime, 9 rue du Four-à-chaux, à Labattoir ;
- Transport Vanille, 1 rue du jardin (à côté de la Police municipale), à Pamandzi.



Le Département au coeur du développement économique

Mayotte est un espace en mouvement, une terre de commerce avec un accès privilégié au marché européen et international, grâce à son statut de Département français et à celui de Région ultrapériphérique. Avec ces statuts, les Mahorais ont développé davantage l'esprit d'entreprise. C'est pourquoi l'innovation et le développement économique ont-ils été mis à l'honneur durant ces derniers mois, à Mayotte, au travers de plusieurs événements d'ampleur, organisés entre les mois d'août et septembre 2023. Au mois de mai dernier déjà, un colloque intitulé « Ensemble, construisons l'avenir de l'économie mahoraise », avait eu lieu au Pôle d'Excellence Rurale (PER) de Coconi, avec l'objectif de co-élaborer le Schéma régional de développement économique, d'internationalisation et d'innovation (SRDEII), à partir de l'ensemble des réflexions menées avec les acteurs économiques et institutionnels. Le Département a souhaité, pour l'actualisation du SRDEII, que la gouvernance collective sur le développement économique se renforce. Créer des richesses, créer des emplois, innover, faire rayonner Mayotte par la vitalité de ses entreprises sont au cœur du plan de mandature du Conseil départemental. L'institution s'engage et investit pour préserver les acteurs économiques existants, et pour encourager la création de projets nouveaux et l'innovation.



La 4e édition de « Mayotte, Acteur de son Développement » s'est déroulée les 21 et 22 septembre 2023. L'événement a été officiellement ouvert sur la place de la République, à Mamoudzou, en présence de la 2e vice-présidente du Conseil départemental chargée du Développement économique et de la Coopération décentralisée, Bibi Chanfi, et de Zamimou Ahamadi, alors encore présidente de l'Agence de Développement et d'Innovation de Mayotte (ADIM). Avec de nombreux stands et un public au rendez-vous, cette journée dont l'objectif principal était de « mettre en avant les entreprises locales, piliers de l'économie mahoraise et sources d'emplois, de croissance et d'innovations » – selon les mots de l'ancienne présidente de l'ADIM – a été un succès. Le fil rouge de cette 4e édition était le développement de ces entreprises, non seulement à l'échelle locale, mais également à l'échelle internationale.

À l'heure où Mayotte traverse une série de crises sociale, économique et environnementale, l'organisation de cet événement confirmait, selon la vice-présidente Bibi Chanfi,
« la nécessité de mobiliser plus que jamais l'ensemble de nos forces, de nos ressources territoriales, régionales et nationales [...].» La tenue de «'Mayotte Acteur de son Développement' constitue à la fois un défi et un symbole, dont l'enjeu est fort. »

Au programme, des tables rondes sur plusieurs thèmes : comment développer les entreprises au niveau local et à l'international ? Comment accompagner les entrepreneurs mahorais dans leur montée en compétences ? Où trouver du financement pour accélérer le développement [de Mayotte] au niveau local et à l'international ?) ; des témoignages d'entrepreneurs et surtout le lancement du projet guichet unique, qui doit permettre aux entrepreneurs de s'informer sur l'avancée de leurs projets et d'être mieux accompagnés. L'objectif est que chaque porteur de projet puisse accéder à l'information sans longues procédures ou déplacements.

D'ici deux ans, les entrepreneurs pourront profiter de ce dispositif dans les différentes intercommunalités. « Le temps d'échange était très important. La journée d'hier a permis aux entrepreneurs d'exposer leurs produits et d'échanger avec les professionnels. En espérant que l'année prochaine, on pourra faire mieux, afin de construire l'avenir de Mayotte», confiait Zamimou Ahamadi.



2e édition des «Assises de la Croissance Verte de l'océan Indien»



L'Association des Villes et Collectivités de l'océan Indien (AVCOI) a organisé les Assises de la croissance verte à Mayotte pour leur 2ème édition. Une séance plénière de ces assises, sur la thématique de la gestion et de la valorisation des déchets, s'est déroulée ce mardi 28 novembre 2023, à l'Hémicycle Younoussa Bamana.

L'objectif de cet événement était de répondre, d'abord, à deux objectifs qui se trouvent au cœur de la création de l'AVCOI : définir un programme de coopération des villes de l'océan Indien sur la gestion des déchets et favoriser l'émergence des partenariats avec les villes l'océan Indien.

Cette séance s'est déroulée en présence de la 5e vice-présidente du Conseil départemental, Zamimou Ahamadi, chargée des Finances et Affaires européennes, du Maire de Mamoudzou, du président de la CADEMA, du président du SIDEVAM et de l'équipe d'ILEVA (traitement et valorisation des déchets à la Réunion), mais aussi en présence des membres des délégations de l'AVCOI venus de Madagascar, des Comores, de la Réunion, de l'île Maurice et des Seychelles.

L'autre but de ces Assises était non seulement de partager les pratiques mais surtout de trouver des synergies à l'échelle régionale, en vue de mutualiser la valorisation et le traitement des déchets sur le territoire. Les échanges de ce mardi ont donc principalement été axés autour des enjeux environnementaux, du cadre juridique de la coopération dans la région de l'océan Indien, des pratiques innovantes et des leviers de financement. Pour rappel, c'est le Conseil départemental qui est chargé de rédiger le document-cadre de planification organisant la prévention et la gestion de tous les déchets sur notre territoire. Ce document réglementaire, c'est le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD). Il permettra d'articuler les actions de l'ensemble des acteurs intervenant dans la gestion des déchets sur le territoire, pour atteindre des objectifs communs.

Les Assises de la croissance verte se poursuivent jusqu'à ce 30 novembre, et aboutiront à la signature d'une charte d'engagement des élus de l'AVCOI sur des actions concrètes, et des perspectives de financement à l'échelle du bassin régional.

ACTU



Rossette Vitta succède à Zamimou Ahamadi à la présidence de l'Agence de Développement et de l'Innovation de Mayotte (ADIM).

2e édition des Assises de l'industrie



« Nous devons nous réunir régulièrement pour piloter, lever les difficultés et rendre opérationnelles et concrètes les actions les plus importantes pour le développement économique de Mayotte », soulignait Bibi Chanfi, la 2e vice-présidente du Conseil départemental, chargée du Développement économique et de la coopération décentralisée : c'est ainsi que débutait la deuxième édition des «Assises de l'industrie», organisée par la Chambre de commerce et d'industrie de Mayotte (CCIM), en partenariat avec le Conseil départemental. L'événement s'est déroulé entre le 30 novembre et le 1er décembre 2023, à l'hémicycle Younoussa Bamana. Objectif : réunir les industriels, les institutionnels et les forces vives du territoire mahorais, autour du développement de ce secteur, afin de remédier à la désindustrialisation du territoire.

Pour ce faire, 6 tables rondes thématiques ont été organisées sur :

- les enjeux de l'industrialisation à Mayotte;
- l'interaction entre la culture locale et l'industrie ;
- les obstacles à surmonter ;
- les initiatives nécessaires ;
- la formation dans le secteur industriel ;
- les sources de financement.

Les participants y ont échangé sur les temps de crise que traverse le territoire, ainsi que sur les différents domaines d'activités qui nécessitent un développement de masse, à l'échelle nationale, voire internationale. Ce développement passe par l'industrialisation du territoire, l'idée étant de créer de la valeur ajoutée, des richesses, des emplois, d'innover, de faire rayonner Mayotte par la vitalité de ses entreprises, et de limiter la dépendance locale en matière d'importation.
C'est en ce sens que le Conseil départemental a mandaté un cabinet pour mener une étude de faisabilité sur les projets économiques et stratégiques pour Mayotte, suivie d'un appel à projets. Les entreprises qui seront retenues seront accompagnées dans la mobilisation des fonds nécessaires pour la réalisation de leurs projets.



Nadine Hafidou membre du Conseil économique, social et environnemental (CESE) et de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Mayotte.



Des Ateliers sur l'Économie Bleue

Pêche, aquaculture, tourisme, transport... quel point commun ? L'Économie Bleue !
Du 19 au 27 septembre 2023, le Département de Mayotte, en collaboration avec les intercommunalités, s'est engagé dans une initiative visant à sensibiliser la population mahoraise sur l'importance de l'économie bleue locale, qui reste largement méconnue du grand public, malgré son immense potentiel. Ces ateliers constituaient une étape préalable et nécessaire en vue de l'organisation des futures « Assises de l'Économie Bleue » ou des « Journées de la Mer. » Un événement qui devrait marquer un temps fort annuel, centré sur la mise en lumière des actions, métiers, projets autour de la mer, mais aussi la valorisation des femmes et des hommes qui œuvrent pour l'Économie Bleue.

Ouangani, entre terre et mer



Lieux d'intérêt touristique : Baie de Chiconi, Jardin botanique de Coconi, plage de Sohoa, Cascade de Barakani, Mont Chiconi (Boungou bé), Maison de la poterie et Sentier d'Ylang Ylang...

Population : 18 498 habitants
Superficie : 26,4 km2
Langues : Français, kibushi, kiantalautsi-kimaore et le shimaore.



Situé au centre de l'île, le canton de Ouangani regroupe sept villes et villages : Chiconi, Sohoa, Kahani, Coconi, Hapandzo, Barakani et Ouangani.

Parmi les lieux attractifs de cette zone, figure le jardin botanique de Coconi, qui séduit chaque premier samedi du mois de nombreux touristes et habitants de l'île, venus découvrir l'artisanat local, la faune et la flore mahoraise.
La commune de Chiconi est, quant à elle, réputée pour sa baie, que fréquentent davantage les habitants du Centre.

Cette baie, prisée en particulier pour les balades en pédalo, offre un coucher de soleil mémorable ; la plage de Sohoa, surnommée la « Plage des pêcheurs », accueille chaque weekend un grand nombre de visiteurs. Enfin, la place Sicotram, qui, autrefois était un lieu symbolique (c'était la plus grande place de marché de l'île), est devenue une aire de jeu.

« Capitale de l'ambiance », pour de nombreux habitants de l'île, Chiconi abrite plusieurs talents de la musique traditionnelle mahoraise (Mikidache, Clan Demba ou encore l'artiste Jimmy). Comme la plupart des habitants de Mayotte, la population y pratique des danses et des chants traditionnels, tels que le *debaa*, le *mulidi*, le *shengue* et le *dahira*.

Un peu plus loin, en quittant Chiconi, se situe le Pôle d'Excellence Rurale, à Coconi : il abrite le premier laboratoire biochimique de Mayotte, et rassemble régulièrement des associations de chants et danses traditionnels, ainsi que des exposants artisanaux.
Le canton est riche en langues. On s'y exprime, en effet, en *shimaore* et on y trouve une variante du *kibushi*, parlée seulement dans deux villages de l'île, à Poroani (dans le Sud) et Ouangani : le *kiantalautsi-kimaore*.

- L'une des figures majeures de l'île « Zakia Madi », militante des chatouilleuses, est née à Ouangani.
- Le sport le plus pratiqué dans le canton, c'est le football, notamment avec le RC Barakani, le FC Coconi, et ASO de Chiconi.

VOS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX



Bibi CHANFI
2ème Vice-présidente
Chargée du développement économique et de la coopération décentralisée



Saindou ATTOUMANI
Président de la SPL
Conseiller départemental de OUANGANI



Le Mbiwi à l'honneur

C'est officiel, le mbiwi est inscrit au patrimoine culturel immatériel national ! C'est au mois d'août 2023 que Mayotte a célébré cette reconnaissance, après l'avoir obtenue l'an dernier pour le mawulida shengue.

Miss Mayotte 2023

Le président du Conseil départemental, Ben Issa Ousséni, félicite chaleureusement Houdayifa Chibaco, élue Miss Mayotte le 30 août dernier. La jeune femme a fièrement représenté notre île pour Miss France 2024, le 16 décembre.





Les Journées Européennes du Patrimoine 2023

La 40e édition des Journées Européennes du Patrimoine (JEP) a eu lieu les 16 et 17 septembre 2023, sur les thèmes « Patrimoine vivant et Patrimoine du sport. » Plusieurs événements ont ponctué ces journées ; parmi elles, une découverte de l'architecture coloniale du quartier historique de Dzaoudzi avec le Musée de Mayotte.



Naima S. A. Diallo

Autrice

Naima S. A. Diallo est professeure de SVT en collège, tout en étant autrice et blogueuse. Cette jeune femme, qui écrit depuis ses 9 ans, a quitté Mayotte à 18 ans pour ses études de sciences, avant de revenir cette année pour enseigner sur le territoire après avoir enseigné près de dix ans en Île-de-France.

Entre temps, elle a sorti 2 romans en autopublication : *« Comment je suis devenue prof »*, en 2018, et son dernier livre *« Transmission »*, publié en 2022, qu'elle a présenté au SALIMA 2023. Elle en ressort grandie, avec la hâte que cet événement soit reconduit :

« C'est d'abord un moment d'échange avec mes lecteurs, et ça, c'est très important ; j'ai aussi pu toucher de nouveaux lecteurs. Ce salon m'a également donné l'occasion de côtoyer et d'échanger avec des auteurs que j'admire, avec mes confrères et mes consœurs, des gens qui m'inspirent, qui ont une carrière, et dont j'apprends qu'ils ont lu mes livres : c'est une vraie reconnaissance et un bonheur. C'était aussi l'occasion de me procurer leurs ouvrages afin de compléter ma collection, j'invite tous les Mahorais à prendre connaissance de la richesse littéraire de notre île, à travers ces événements. »

Kayzie Mohamed Hachim

Judoka et Jeune Talent Mahorais

Âgée de 16 ans, Kayzie Mohamed Hachim est une jeune judokate mahoraise, ambitieuse et talentueuse. Inscrite au « Ringa club » de Pamandzi, dès l'âge de 3 ans, elle développe une passion pour cet art martial, qu'elle décrit comme ***« une école de la vie, où on apprend des valeurs utiles dans le quotidien. »***

Des valeurs telles que le respect de soi et d'autrui, la maîtrise de soi, la sincérité ou encore la politesse. Ce code moral est à respecter sur le tatami et en dehors de celui-ci. En cela, le judo est une source de repères pour les jeunes.

Kayzie progresse d'année en année et se fait remarquer, suffisamment, pour entrer au Pôle espoir de judo à Sainte-Clotilde (Saint-Denis), sur l'île de La Réunion. ***« Dans ce sport, il ne faut pas forcément avoir des qualités physiques particulières; il faut surtout avoir un bon mental, être tenace et avoir envie. »***

« C'est un sport magnifique, pour le corps, comme pour l'esprit »

En plus d'avoir intégré le pôle Espoir, la jeune fille fait partie des Jeunes Talents Mahorais, soutenus par le Conseil départemental. C'est aussi la plus jeune sportive des JIOI à avoir fait partie de la sélection sportive pour les Jeux des Iles de l'océan Indien 2023, qui se sont déroulés à Madagascar (voir p.4). ***« Cela a été une superbe expérience qui restera à jamais gravée dans ma tête. Premièrement, avoir été sélectionné pour les JIOI 2023 a été une grande et agréable surprise et surtout un honneur pour moi. Deuxièmement, porter et représenter les couleurs de mon île, avec en prime cette médaille, restera à jamais une fierté pour moi. J'ai fortement aimé l'ambiance, la cohésion et l'entente entre sportifs qui a caractérisé le groupe, et bien que je fusse la plus jeune de notre délégation, je ne me suis jamais sentie exclue »,*** ajoute la judoka.



Photo © Cros Mayotte

Elle souhaite également progresser, atteindre le niveau national, et décrocher d'autres médailles. La jeune sportive espère un jour être la première championne judokate franco-mahoraise du monde.
Inspirée par deux monuments français, Clarisse Agbegnenou et Teddy Riner, son plus grand souhait serait d'atteindre leur niveau dans ce domaine. Il faut dire que notre jeune athlète ne manque pas de goût !

Pour réussir dans ce domaine, il faut ***« travailler dur et sans relâche »***, nous confie Kayzie.

« Je dirai à ceux qui veulent pratiquer le judo : n'ayez pas peur. C'est un sport qui peut paraître effrayant ou agressif, mais en réalité, ce n'est pas du tout le cas. La pratique du judo est avant tout une grande partie de plaisir. Pour ma part, j'ai fait de belles rencontres et je continue à partager des souvenirs mémorables avec mes coéquipiers », conclue-t-elle avec des paroles remplies de sagesse et de maturité.

DÉPARTEMENT DE MAYOTTE

Édité par la Direction de la communication du Conseil départemental de Mayotte

Directeur de publication : Ben Issa Ousseni Directrice de la rédaction : Hidaya Chakrina Coordination et rédaction : Lydia Charmont
Rédaction : Anfiya Assoumani-Bé, Soibrina Ahmed-Haroussi, Chimène Bouchourane Couverture : Saïd Ibrahim
Conception graphique : Dayane Nourdine Suivi administratif : Roufianti Saïd Photographies : Assani Moussa, Mouhamadi Moussa-Miradji, Cg976, Banque d'image de Mayotte Impression : Imprimah Exemplaires : 2000 Dépôt légal : décembre 2023 Issn : 2261-2408
dir.com@cg976.fr • Téléphone : 0269 66 11 60 • Par courrier : 8, Bd Halidi SÉLÉMANI, BP. 101 97645 MAMOUDZOU CEDEX

DÉPARTEMENT DE MAYOTTE

www.mayotte.fr

DAD
Direction des Archives départementales

VOS ARCHIVES FONT L'HISTOIRE DU SPORT*

Nahano lanyu de limidzao tarehi ya yi sporu ...



À l'approche des **JO/JOP de Paris 2024,** les Archives départementales lancent une grande collecte d'archives du sport.

*** Particuliers, associations, clubs... :**
Vous détenez une part de l'histoire du sport mahorais.
Préservez ce patrimoine, confiez-le aux Archives départementales.

Contact:
Archives départementales de Mayotte

1 impasse des Terrasses, BP 101 - 97600 Mamoudzou - Hauts-Vallons
02.69.66.16.09 • archives.mayotte@cg976.fr

DIRCOM Département de Mayotte